



HAL
open science

Châteaumeillant-Mediolanum, un oppidum biturige : nouvelles données sur la chronologie de l'habitat et de la fortification de type Fécamp

Sophie Krausz

► To cite this version:

Sophie Krausz. Châteaumeillant-Mediolanum, un oppidum biturige : nouvelles données sur la chronologie de l'habitat et de la fortification de type Fécamp. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2004, 22, pp.21-24. hal-01772115

HAL Id: hal-01772115

<https://hal.science/hal-01772115>

Submitted on 20 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

CHÂTEAUMEILLANT-MEDIOLANUM : UN *OPPIDUM* BITURIGE. NOUVELLES DONNÉES SUR LA CHRONOLOGIE DE L'HABITAT ET DE LA FORTIFICATION DE TYPE FÉCAMP.

SOPHIE KRAUSZ

INRAP, UMR 8546-6 DU CNRS

La ville de Châteaumeillant est localisée au sud du département du Cher, à environ 40 Km de Montluçon et 60 Km de Bourges. Châteaumeillant appartient à la province du Berry, aux confins de L'Auvergne et du Limousin.

Durant l'Antiquité, Châteaumeillant, dont le nom *Mediolanum* est indiqué sur la table de Peutinger, fait partie de la vaste cité des Bituriges dans laquelle des *oppida* de même type sont attestés aujourd'hui dans un réseau de villes laténiennes distantes les unes des autres d'une cinquantaine de Km environ.

Par ailleurs, sa situation à la frontière de la cité des Bituriges, de celle des Arvernes et des Lémovices, constitue un emplacement privilégié qui a été exploité, voire fondé pour établir un commerce à longue distance qui prend son essor au tournant de La Tène C1/C2.

Ce fait est remarquablement démontré par la découverte de quantités d'amphores gréco-italiques complètes qui affirment l'existence d'un tel commerce.

Le rempart de Châteaumeillant est bien conservé au sud du plateau sur une hauteur de 10 à 12 mètres pour une largeur de près de 40 mètres à la base.

La découverte de couches antérieures à l'édification du *murus gallicus* par Emile Hugoniot dès 1957, permet de penser qu'un habitat ouvert de La Tène C a précédé le site fortifié. Ce modèle, du site ouvert précédant une agglomération fortifiée, sans être le cas général, est connu : Levroux notamment pour le cas le plus proche (Buchsenschutz et Krausz 2001).

Si les attributions chronologiques précises des occupations successives restent à définir totalement, on peut d'ors et déjà insister sur la précocité de l'installation de l'*oppidum* au cours de La Tène C2, ce que confirment largement les importations d'amphores gréco-italiques.

La fouille dans le quartier de la Michelette : 2001-2002

Elle avait pour objectif de rouvrir la coupe du rempart réalisée à l'arrière de l'enceinte par Emile Hugoniot en 1957 et d'observer la chronologie des couches d'occupation et des remparts. Au cours de la première campagne de fouille en 2001, une partie de l'ancienne coupe a été réouverte et une fouille en plan de 10 m par 10 m a été réalisée pour explorer cette couche, des structures en creux qui la perforent et le rempart massif qui recouvre et protège ce site d'habitat.

Le plan actuel, bien qu'encore incomplet, fait apparaître la présence de 12 trous de poteau certains, 2 probables (qui peuvent être des petites fosses) et de quatre fosses d'assez grandes dimensions. L'ensemble représente un total de 18 structures archéologiques contenant un abondant mobilier, homogène et attribuable à La Tène D (céramique, faune, amphores, monnaies et une fibule de Nauheim).

La petite surface ouverte en cours de fouille permet d'observer l'existence d'au moins un bâtiment structuré. Cette construction, réalisée à partir d'au moins une tranchée de fondation et des poteaux, est associée à une couche de torchis brûlé qui constitue un effet de paroi rectiligne au nord de la construction.

Pour La Tène, les mobiliers céramiques et métalliques (monnaies, dont un quart de statère d'or du IIe siècle avant J.-C.) sont homogènes et convergents vers une datation qui se situe au tournant de La Tène C2/D1, avec une prédominance des éléments appartenant à La Tène D1.

Quant au rempart massif qui succède au *murus gallicus*, nous observons par la stratigraphie qu'il repose sur une couche qui correspond au niveau de circulation de La Tène D1, contemporain des fosses et des trous de poteau. Les charges appartenant au rempart massif scellent directement cette couche, sans niveau de sédimentation entre les deux états. On peut donc en déduire que le rempart massif a été construit après La Tène D1, l'absence de sédimentation entre le niveau de circulation et la masse du rempart précisant que son aménagement intervient rapidement après la fin de La Tène D1.

Une couche de démolition de l'époque gallo-romaine, qui recouvre le rempart massif, nous donne également une indication précieuse qui permet de caler la dernière enceinte avec un *terminus* qui la situe avant l'époque augustéenne. L'hypothèse actuelle privilégie la construction du rempart massif après 80 avant J.-C et probablement avant 50 avant J.-C.

Le Paradis : sondage dans le fossé à l'avant du rempart

La réalisation d'un sondage à l'avant du rempart a été motivée par la recherche de la provenance des sédiments constituant la masse de l'enceinte de type Fécamp fouillée partiellement en 2001 à l'arrière de l'enceinte. Nous souhaitons en effet nous assurer que les sédiments constituant le talus massif provenaient bien du creusement du fossé situé à l'avant. La réalisation d'une coupe jusqu'au substrat devait permettre d'observer le profil, le type de creusement et le remplissage de ce fossé, éventuellement de recueillir du mobilier pour préciser sa chronologie.

En surface, le fossé situé dans une prairie est bien visible car il n'est pas complètement comblé. Il relie les deux rivières parallèles qui bordent à l'est et à l'ouest l'*oppidum* de Châteaumeillant (La Goutte Noire et La Sinaise). Le fossé s'incurve souplement à la base externe du rempart sur environ 350 m de longueur.

Méthodologie du sondage

Le terrassement a été réalisé à l'aide d'une pelle mécanique munie de chenilles et d'un godet lisse de 2 m de largeur. Une journée complète a été nécessaire pour réaliser le terrassement dans sa totalité.

Au bout d'une tranchée de 40 mètres de longueur, le terrassement a dû être arrêté au pied du rempart car la pelle mécanique ne pouvait plus reculer. A la suite de l'arrêt de la tranchée en longueur, des paliers de sécurité ont été aménagés sur les côtés, amenant le sondage à une largeur de 6 mètres au maximum sur 42 mètres de longueur.

Sans surprise, le substrat du fond du fossé est composé d'argiles multicolores variant du jaune au vert. Elles comportent des inclusions de galets blancs, de grès (grès de Châteaumeillant) et de micaschistes.

Il ne fait désormais aucun doute que le substrat extrait du creusement de ce fossé a été rejeté sur le *murus gallicus*, constituant ainsi le talus massif de type Fécamp.

Deux structures ont été individualisées dans le sondage : la structure 1 identifiée comme le grand fossé à fond plat fonctionnant avec le rempart de type Fécamp et la structure 2, un fossé en V à fond arrondi et parois évasées de 10 mètres de largeur à l'ouverture, surmonté d'un talus. Située au nord du sondage, au pied du rempart, elle recoupe la structure 1.

Interprétation des structures : le fossé type Fécamp

L'interprétation de la structure 1 offre toutes les caractéristiques que l'on peut attendre d'un grand fossé à fond plat précédant un rempart de type Fécamp.

Il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'un fossé défensif, étant donnée son ampleur et la présence d'un rempart massif de plus de 10 mètres de hauteur auquel elle est reliée.

Le comblement non terminé de ce fossé (au milieu, l'épaisseur du comblement atteint 1,50 à 2 mètres sous le niveau actuel) montre des couches horizontales d'origine naturelle exclusivement. Elles se sont constituées lors d'épisodes plus ou moins rapides de décantation de matières organiques et de circulation d'eau. Ceci devra être confirmé par une étude micromorphologique (étude en cours par Boris Vannière sur trois colonnes).

Mis à part le recoupement de la structure 2 dans le grand fossé, on n'observe aucune trace d'intervention anthropique dans la structure 1 : pas d'aménagements, pas de creusements. Le mobilier archéologique, présent sous forme de petits charbons, tessons de petite taille plus ou moins roulés et de fragments de terre cuite architecturale, est résiduel, en aucun cas sous forme de dépôt volontaire.

Un surcreusement visible près du bord sud, pour lequel on a écarté l'hypothèse d'un recreusement, a pu faire office de canal ou d'exutoire pour concentrer les eaux vers le sud. On ne peut exclure sa fonction dans le cadre du système défensif du fossé. En effet, en concentrant l'eau à l'entrée sud de l'enceinte, il est possible que cet aménagement était destiné à bloquer le passage, faisant office de douve.

Dans l'état actuel des connaissances, la largeur du fossé de type Fécamp atteindrait 38 mètres à l'ouverture et une profondeur d'origine de 3 mètres.

Dans la littérature européenne, si les auteurs sont prolixes sur les habitats et les *oppida*, on trouve très peu de comparaisons sur les fossés et les remparts de type Fécamp.

Il apparaît donc, que si la structure des remparts massifs que l'on connaît chez les Bituriges et en Gaule centrale en général, répond bien à la définition du type Fécamp (WHEELER et RICHARDSON, 1957), au moins dans sa forme (le talus massif constitué de sédiments extraits dans un fossé), le modèle observé à Châteaumeillant est différent. En effet, aucun fossé d'une largeur comparable à celui de Châteaumeillant (38 mètres) n'a été observé en Normandie

Dans la cité des Bituriges, les *oppida* avec *murus gallicus* sont recouverts d'un type Fécamp (*Argentomagus*, Levroux), mais les fossés n'ont pas été explorés. On manque donc de comparaisons dans la région.

Étant donné la morphologie et l'ampleur de ces fortifications, il est évident que la fonction de l'enceinte de type Fécamp de Châteaumeillant est défensive et que son fossé est aménagé pour empêcher d'accéder au rempart.

On peut s'interroger sur la profondeur de ce fossé, 3 mètres, somme toute relativement peu importante. Mais la largeur imposante de près de 40 mètres semble être conçue pour compenser cette profondeur. C'est donc d'abord la largeur qui constitue l'objectif de défense.

On peut également observer que le fossé de Châteaumeillant n'entoure pas le site mais le barre nettement au sud sur 350 m environ. Il semble relier les deux rivières, La Sinaise et La Goutte Noire, et butte contre elles. Les passages au-dessus des rivières étaient inutiles dans ce système défensif, et la Sinaise et la Goutte Noire ont même pu contribuer à le prolonger dans les parties est et ouest à l'avant de l'*oppidum*.

La forme particulière du fossé déploie son efficacité défensive contre les machines de siège romaines, comme le suggère I.Ralston (RALSTON, 1992 : 113). Le large fossé à fond plat interdit l'accès au rempart, le déferlement d'une armée au galop et surtout l'approche des *vineas*, " baraques à roues " dont César était équipé. Le fait que le fossé butte contre les deux rivières peut renforcer là aussi la défense contre les *vineas* qui ne peuvent les traverser à moins de travaux militaires importants.

Si la plupart des enceintes de type Fécamp ne peuvent être datées avec précision, faute d'exploration archéologique ou d'éléments chronologiques suffisants, tous les auteurs intéressés par le sujet, et Wheeler en premier lieu, ont recherché la concordance entre ces systèmes défensifs et les événements les plus marquants de la fin de La Tène. Ceci a fait, et fait encore l'objet de discussions interminables sur la confrontation des données archéologiques et historiques.

S'il est démontré que certaines enceintes de ce type sont beaucoup plus récentes ou antérieures à la guerre comme le signale I.Ralston, l'existence de tels systèmes défensifs à la fin de La Tène est avéré.

À Châteaumeillant, la chronologie se dessine assez précisément. Environ 70 objets ont été recueillis dans la coupe du fossé. Ils se rapportent à de petits tessons de céramique et d'amphore, des fragments de terre cuite architecturale, mais aussi un fragment probable de fibule en fer et un petit clou de chaussure gallo-romaine.

Les tessons protohistoriques sont rares, mais sont situés dans les couches inférieures du comblement. La majorité des éléments appartient à l'époque gallo-romaine et sont présents dans le remplissage médian et supérieur de la coupe. Des tessons médiévaux, très rares se situent au sommet, de même pour des tessons modernes (très rares également).

La présence des tessons protohistoriques, certes rares, mais situés dans les couches inférieures montre que la première phase de comblement se met en place avant l'époque gallo-romaine. Les tessons gallo-romains, quant à eux n'apparaissent que dans les couches qui ne reposent pas directement au fond du fossé.

La liaison entre le creusement du fossé et la construction du rempart massif étant indéniable, c'est la chronologie du rempart à travers la stratigraphie observée à l'arrière de l'enceinte qui donne le meilleur calage chronologique.

On peut d'ors et déjà poser l'hypothèse selon laquelle Châteaumeillant renforce son *murus gallicus* en construisant rapidement un rempart massif, précédé d'un large fossé de 350 m de longueur et près de 40 mètres de largeur, à la fin de La Tène D1 ou au début de La Tène D2.

Il restera à démontrer que cette nouvelle enceinte, construite pour être efficace, est établie pendant la guerre des Gaules à l'approche des troupes de César dans la cité des Bituriges, dans les années 55 ou 54.

La fortification postérieure

La description des structures a mis en évidence le recoupement du fossé de type Fécamp par un nouvel ouvrage défensif, constitué d'un fossé et d'un talus massif.

Étant donnée la localisation de cet aménagement, il est clair que celui-ci a été construit dans un but défensif, se servant à la fois du rempart massif à l'arrière, et du grand fossé qui n'était pas comblé complètement à l'avant.

On observe la présence de ce talus sur toute la longueur connue du fossé type Fécamp, parallèlement à celui-ci. Il se termine au nord, quelques mètres avant la rivière (La Goutte Noire) sous la forme d'un talus de forme sub-triangulaire. Cette extrémité, bien visible à la surface du terrain, pourrait dissimuler une porte ou un bastion.

Le talus construit à l'avant du nouveau fossé s'apparente à une contrescarpe. Le nouveau fossé, bloqué entre le rempart et le grand fossé, constitue ainsi un retranchement et potentiellement une ligne d'attaque basse protégée par la contrescarpe ainsi formée.

La question essentielle reste celle de la datation. Nous ne possédons aucun indice chronologique précis pour le dater. Les rares mobiliers recueillis dans les strates qui le composent varient de la Protohistoire (n=1) à l'Antiquité.

Le seul critère sérieux que nous pouvons avancer est sa relation stratigraphique avec la structure 1, qui se comble manifestement au cours de l'Antiquité. Au moment de la construction du nouvel aménagement, le grand fossé est comblé sur 1,85 m d'épaisseur. Nous espérons que l'étude micromorphologique en cours pourra définir un intervalle de temps probable pour la sédimentation d'1,85 m de dépôts dans le grand fossé.

La structure 2 est donc par déduction, soit antique soit postérieure.

Nous écarterons l'hypothèse d'un ouvrage défensif antique, celui-ci étant sans objet pendant la *pax romana* dans la Province. Les enceintes gallo-romaines connues sont des fortifications de prestige et la parure des chefs-lieux de cités. Châteaumeillant antique a donc peu de chances d'avoir été concerné par un aménagement de ce type.

Il reste donc le vaste Moyen-âge auquel cet ouvrage appartient très probablement.

Bibliographie

BUCHSENSCHUTZ O. et KRAUSZ S. 2001 Levroux et le modèle de la genèse des *oppida*, : *Society and settlement in Iron Age Europe, l'habitat et l'occupation du sol en Europe*, Actes du XVIIIe colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer, Winchester, avril 1994, John Collis publications Sheffield : 292-298

RALSTON 1992

Ralston I.B.M. *Les enceintes fortifiées du Limousin : les habitats protohistoriques de la France non méditerranéennes*, Documents d'Archéologie Française n°36, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 190 p. : ill., cartes.

WHEELER, RICHARDSON 1957

Wheeler R.E.M., Richardson K.M.-*Hill-forts of Northern France*, Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, XIX, Oxford University Press, 230 p.